



méz' Actus

**BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES
DÉCEMBRE 2021**





Sommaire

Éditorial	3
Social	4
Urbanisme	5
État civil	6
Travaux	6
Développement durable	7
Vie de la commune	10
Sport	14
Culture	16
Liffré-Cormier Communauté	17
Économie	19



© S. Baguet

Olivier Barbette,
maire de Mézières-sur-Couesnon

L'année 2021 s'est achevée. Pour tous, ce fut de nouveau une année particulière puisqu'elle a été rythmée par des restrictions dues à la Covid 19. Tous les services ont été contraints de s'adapter et je souhaite les remercier pour leur investissement ou leur engagement pour maintenir un service public.

Dans ce contexte, nous avons dû annuler quelques manifestations mais avons tout de même réussi à en organiser certaines, dont le concert de Gospel qui nous a tous comblés de bonheur.

2022 démarre également dans un contexte sanitaire particulier qui nous oblige à annuler la cérémonie des vœux, qui m'est pourtant très chère. Nationalement, cette année sera marquée par les élections présidentielles. À Mézières, 2022 va débiter par le recensement de la population dès le 20 janvier. Nous travaillerons également sur plusieurs projets structurants dont l'accueil de nos adolescents dans un « espace jeunes » qui devrait voir le jour dès le premier semestre.

Au nom de la municipalité, je vous présente tous mes vœux de bonheur et de santé et une bonne année, que je vous souhaite remplie de joie et de projets.

RAPPEL : l'intégralité des délibérations est disponible sur le site de la commune et en mairie.

Recensement 2022



Cette année, le recensement se déroule dans les 7 000 communes de moins de 10 000 habitants concernées du jeudi 20 janvier au samedi 19 février.

COMMENT ÇA MARCHE ?

Avant la collecte

Les agents recenseurs de la commune sont: Florence Vrabely, Anne-Marie Cosquer et Joëlle Henry.

L'Insee participe à leur formation et constitue le répertoire d'adresses à recenser. Les agents recenseurs effectuent une tournée de reconnaissance pour repérer les logements et avertir de leur passage.

Pendant la collecte

Répondre par internet est la manière la plus simple de se faire recenser. Les agents recenseurs se présentent chez les personnes à recenser pour leur remettre la notice sur laquelle figurent leurs identifiants de connexion au site Le-recensement-et-moi.fr. Elles peuvent ainsi répondre au questionnaire en ligne. Si les personnes ne peuvent pas répondre par internet, les agents recenseurs leur distribuent les questionnaires papier,

une feuille de logement et autant de bulletins individuels qu'il y a d'habitants, puis conviennent d'un rendez-vous pour venir les récupérer.

Votre commune vérifie la bonne prise en compte de tous les logements recensés.

Après la collecte

Le maire de la commune signe le récapitulatif de l'enquête. La commune envoie les questionnaires papier à la direction régionale de l'Insee, les réponses par internet arrivent directement.

L'Insee procède à la saisie et au traitement des données, vérifie et valide les résultats, et communique les chiffres de population aux maires et au grand public.

Le recensement, c'est sûr: vos informations personnelles sont protégées.

Le recensement se déroule selon des procédures approuvées par la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil). L'Insee est le seul organisme habilité à exploiter les questionnaires, et cela de façon anonyme. Ils ne peuvent donc donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Votre nom et votre adresse sont néanmoins nécessaires pour être sûr que vous n'êtes pas compté(e) plusieurs fois. Ces informations ne sont pas enregistrées dans les bases de données.

Toutes les personnes ayant accès aux questionnaires (dont les agents recenseurs) sont tenues au secret professionnel.

Le recensement de la population respecte le règlement général sur la protection des données (RGPD).

Les résultats du recensement de la population seront disponibles gratuitement sur le site de l'Insee: <https://www.insee.fr/fr/information/4467366>

Plus d'infos sur :

<https://www.le-recensement-et-moi.fr>

Subventions



- Une subvention exceptionnelle de 500 € est accordée à l'association sportive méziéraise (ASM), nouvellement créée, afin de l'aider à financer des achats de première nécessité (matériel, ballons, maillots).

- La municipalité a attribué une aide de 10 € par élève à la coopérative scolaire de l'école publique de la Vallée Verte pour deux projets sportifs de cette fin d'année 2020-2021: projet de voile à Feins pour les élèves des classes de CM1/CM2 et de CM2 (soit 42 élèves) et l'escalade avec la Base de Loisirs de Mézières-sur-Couesnon pour les classes de CP, CE1 et CE2 (soit 66 élèves).

- Le solde de la subvention d'un montant de 39021,25 € a été versé à l'association OGECE « école privée Saint Martin ». Celle-ci a été calculée sur la base des dépenses de fonctionnement de l'école publique. Une avance sur subvention de 25000 € a été votée par le conseil municipal.

- Le conseil municipal a voté l'attribution d'une indemnité à la personne en charge des états des lieux d'entrée et de sortie de la salle des fêtes: 33,15 € bruts pour un état des lieux sans location de la vaisselle et 45 € brut avec location de la vaisselle.

DÉMATÉRIALISATION DES DEMANDES D'AUTORISATIONS D'URBANISME



Depuis le 1^{er} janvier 2022, toutes les communes de plus de 3500 habitants sont obligées de recevoir et d'instruire par voie dématérialisée les demandes de permis de construire, déclarations préalables et les certificats d'urbanisme. Le dépôt et l'instruction en ligne

de toutes les demandes d'autorisation d'urbanisme répondent aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics.

Afin d'harmoniser les pratiques, les élus du territoire ont fait le choix de mettre en place une procédure dématérialisée unique appliquée à l'ensemble des 9 communes de Liffré Cormier Communauté. Un usager peut à présent déposer en ligne un dossier d'autorisation d'urbanisme: permis d'aménager, permis de construire, déclaration préalable, certificats d'urbanisme sur l'ensemble du territoire de Liffré Cormier Communauté. Le dépôt de dossier au format papier reste possible mais l'instruction se fera de manière dématérialisée.

Un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) est à présent disponible et permet à toute personne de déposer son dossier de manière numérique. Ce portail est accessible depuis le site internet de la commune. Pour déposer votre dossier, vous pouvez également vous connecter directement sur: <https://gnau.megalix.bretagne.bzh/lcc/gnau/#/>

Afin d'aider particuliers comme professionnels, un portail nommé AD'AU, accessible sur www.service-public.fr a été mis en place et permet de constituer sa demande d'autorisation d'urbanisme en ligne avec une aide étape par étape dans la constitution du dossier.

RE 2020 RÉGLEMENTATION 2020

La RE 2020 (nouveau texte qui encadre les constructions neuves en France) entrera en application au 1^{er} janvier 2022. Première réglementation à la fois énergétique et environnementale, elle vient remplacer la RT 2012.

Elle a 3 objectifs principaux:

1. Donner la priorité à la sobriété énergétique et à la décarbonation
2. Diminuer l'impact carbone de la construction des bâtiments en introduisant davantage de mixité des matériaux
3. Permettre de construire des bâtiments plus agréables en cas de chaleur.

Ainsi au titre de la RE 2020, cinq exigences de résultat devront être respectées:

- l'optimisation de la conception énergétique du bâti indépendamment des systèmes énergétiques mis en œuvre,
- la limitation de la consommation d'énergie primaire,
- la limitation de l'impact sur le changement climatique associé à ces consommations
- la limitation de l'impact des composants du bâtiment sur le changement climatique,
- la limitation des situations d'inconfort dans le bâtiment en été.

Pour plus de renseignement, consulter le guide du ministre de la Transition écologique: http://www.rt-batiment.fr/IMG/pdf/guide_re2020_dhup-cerema.pdf



6* Mariages

- DROUSSE Antoine et DANIEL Adélaïde, le 3 juillet 2021
- PHILIPPE Laure et SIBIEN Paul-Alexandre, le 18 août 2021
- DENIEL Florian et BAUER Mathilde le 2 octobre 2021

**Trois couples ne souhaitent pas paraître*



©Belight - stock.adobe.com

2 PACS

6 Naissances



©Kidsada Manchinda - stock.adobe.com

- BOLMONT Aurel, né le 7 juillet 2021
- ROUSSEAU Adèle, née le 2 août 2021
- VALEUS Ly-Anne, née le 27 août 2021
- GUILLON Néva, née le 29 septembre 2021
- JUTEAU Raphaël, né le 1^{er} octobre 2021
- PANINIA Yuna, née le 7 octobre 2021

1 Décès

- BOURDINIERE Monique, le 7 novembre 2021

Voirie



©R Turni

AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE LA MOTTE

Après un appel d'offres, le conseil municipal a retenu l'offre « variante 1 » de l'entreprise SRAMTP d'un montant de 169 886,50 € HT pour les travaux d'aménagement de la rue de la Motte consistant à un rechargement bitumeux de la chaussée.

École

RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DE L'ÉCOLE PUBLIQUE LA VALLÉE VERTE

Le conseil municipal a validé, par 14 voix Pour et 3 abstentions, le devis de l'entreprise LEFORT d'un montant de 28 250 € HT pour l'installation d'une ventilation mécanique double flux dans trois classes de l'école publique de la Vallée Verte.

Ce système de ventilation va permettre de renouveler l'air, d'évacuer l'humidité présente au sein du bâtiment et de réaliser des économies d'énergie non négligeables grâce à son système de récupération de chaleur.

Terrain de foot

ENTRETIEN DU TERRAIN DE FOOT

Afin de garder une pelouse entretenue et permettre au club sportif AS Méziéraise de pratiquer le football dans de bonnes conditions, la municipalité a décidé de confier la tonte du terrain à l'entreprise Morel et Fils, paysagiste (Mouazé).

Les travaux de réfection des vestiaires ont quant à eux été réalisés par les bénévoles de l'association avec la peinture fournie par la municipalité.

Cimetière



© R Turmi

FONCTIONNEMENT DES CONCESSIONS

Dans notre cimetière, le nombre d'emplacements libres de concession commence à se réduire. Avant d'étudier la possibilité de créer une extension du cimetière, la commune a préféré réaliser un recensement des concessions échues ou non entretenues afin de réaliser des reprises de concessions.

Il existe deux types de concessions :

- les concessions qui ont une durée (15, 30 et 50 ans). Si dans les 2 ans de l'échéance, la famille n'a pas fait de demande de renouvellement et payé, la commune peut reprendre la concession. C'est aux familles de faire la démarche et non à la commune.
- les concessions à perpétuité (durée illimitée). Pour ces dernières, une procédure de reprise des concessions en état d'abandon (mousse, croix ou dalle cassée...) a été lancée et durera 3 ans. Un procès-verbal de constat d'abandon a été réalisé et affiché au cimetière et à la mairie. Au terme de cette procédure, des concessions pourront être gardées par les familles, si elles se manifestent ou reprises par la commune, si la tombe a un intérêt historique.

Merci de se rapprocher de la mairie, si vous avez des informations sur les concessions en état d'abandon.

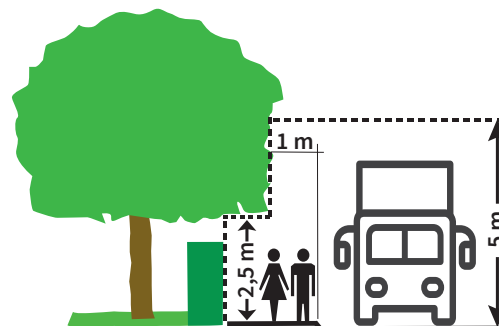
L'ENTRETIEN

La municipalité a récemment lancé un appel à vigilance aux Méziérais sur l'entretien aux abords des tombes de leurs proches. De son côté, afin d'entretenir les espaces gérés par la commune, celle-ci fait désormais appel à l'association chantier d'insertion Ille et Développement (Saint-Aubin-d'Aubigné) pour effectuer l'entretien du cimetière.

Cette association est intervenue en 2021 pour un montant de 1 885 €. En 2022, celle-ci interviendra en mai et en octobre pour un montant de 4 320 €.

Élagage

GABARIT D'ESPACE LIBRE



ÉLAGAGE ET VOIE PUBLIQUE

Pour permettre une meilleure circulation des véhicules, pour améliorer la sécurité des piétons croisant des véhicules, pour faciliter l'entretien de la voirie, il est obligatoire d'élagger et de contenir le développement des arbres et arbustes poussant sur les terrains bâtis ou non, bordants les voies publiques.

Pour information l'article L. 2212-2-2 du code général des collectivités territoriales donne la possibilité au maire, après une mise en demeure restée sans résultat, de procéder à l'exécution forcée des travaux d'élitage destinés à mettre fin à l'avance des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage, en mettant à la charge du propriétaire les frais afférents aux travaux.



Recyclage



47 555

En 2020, le SMICTOM du Pays de Fougères a collecté 47 555 tonnes de déchets, en baisse de 5,5 % par rapport à 2019. Chaque habitant du Pays de Fougères a produit en moyenne 543 kg de déchets, contre 580 kg au niveau national.

©shintartanya - stock.adobe.com

TRIER SES DÉCHETS DE NOËL

Le papier cadeau

Les papiers cadeaux ne sont pas recyclables. Il faut donc les jeter avec les ordures ménagères (poubelle marron ou grise).

Le polystyrène

Les boîtes et les calages en polystyrène doivent être jetés dans la poubelle grise, avec les ordures ménagères. Si vous en avez une grosse quantité, vous pouvez les déposer à la déchèterie.

Le carton

Les boîtes en carton sont à déposer à la déchèterie. Aucune collecte n'aura lieu sur le trottoir, même pour les gros cartons ou les grosses quantités.

Le sapin

Les sapins de Noël naturels ne sont pas collectés avec les ordures ménagères même s'ils sont enveloppés dans un sac à sapin. Ils sont à déposer sur les plateformes déchets verts en déchèteries, sans aucun plastique ou autre déchet non organique (décorations...).

EN 2023, DES COLLECTES OPTIMISÉES

Mi-novembre, les élus du SMICTOM ont voté une série de mesures qui visent à la fois à rendre un service

plus adapté aux usagers et à poursuivre les efforts de réduction des déchets.

Déploiement de la redevance incitative

Elle est en test sur le secteur de Louvigné-du-Désert depuis 2019, elle sera déployée sur l'ensemble du territoire dans les prochaines années. Le principe de la redevance incitative: avoir une facture proportionnelle à l'utilisation du service. Son calcul est composé d'une part fixe, qui comprend l'abonnement au service, et d'une part variable, qui prend en compte les levées de bacs au-delà du seuil qui sera voté par le comité syndical. Pour ce faire, des bacs individuels pucés seront distribués à tous les foyers début 2023, pour une mise en place effective au 1^{er} janvier 2024. En campagne, les bacs collectifs devraient disparaître.

Collecte des recyclables en bacs

Finis les sacs jaunes! Afin de se conformer à la réglementation et prévenir les risques sur la santé des agents de collecte, des bacs jaunes seront mis en place. Chaque foyer sera donc doté de deux bacs.

Collecte à la quinzaine

L'expérimentation sur le secteur de Louvigné-du-Désert a montré que la collecte hebdomadaire n'était pas nécessaire. Les bacs à ordures ménagères et à emballages seront donc collectés tous les 15 jours, avec, dans la mesure du possible, un jour de collecte unique.

Extension des consignes de tri

À partir du 1^{er} janvier 2023, comme partout en France, tous les emballages plastiques (pots de yaourt, barquettes de beurre...) seront à déposer avec les recyclables.

Développement de l'apport volontaire

Certaines communes du territoire souhaitent que soient implantées des bornes d'apport volontaire à la place des bacs. Ce dispositif se fera très progressivement, à la demande des communes uniquement, et par secteur géographique afin que le schéma de collecte reste cohérent.

DÉCRYPTAGE

Pourquoi doit-on trier ses déchets ?

En 2020, chaque habitant a produit 248 kg de déchets (hors déchèterie), dont 82 kg de recyclables triés dans les sacs jaunes, les bornes à verre et les bornes à papiers.

Les emballages et les papiers recyclables sont déposés au centre de tri, situé à Vitré. Ils sont séparés en 9 matières (différents types de plastique, d'acier, le papier...) puis expédiés dans des usines de recyclage.

Là-bas, la matière est récupérée pour fabriquer de nouveaux objets. La bouteille d'eau transparente devient de la fibre polaire alors que la canette de soda est transformée en chaise aluminium.

La collecte et le traitement des déchets ont un coût pour l'habitant. Mais il diffère selon que le produit est recyclable ou non. Ainsi une bouteille en plastique jetée avec les ordures ménagères coûte 7,2 fois plus à l'habitant que si elle est bien triée.

Après le tri, vos déchets ont une nouvelle vie

S3T'ec, c'est le nom du Syndicat de traitement qui gère les déchets sur les secteurs de Fougères et Vitré. Il intervient juste après la collecte, pour traiter vos déchets.

Après avoir été collectées, vos ordures ménagères sont acheminées au centre de valorisation énergétique des déchets (CVED) pour être transformées en énergie ou au centre de stockage (CSD) pour être enfouies. Pour rappel, les sacs à ordures ménagères ne sont jamais ouverts pour être triés. D'où l'importance de bien mettre ses déchets recyclables dans les sacs jaunes. Les emballages recyclables sont acheminés au centre de tri puis triés par matière et envoyés en filières de recyclage.

Deux territoires unis pour un meilleur traitement des déchets

Depuis 2019, les SMICTOM du Pays de Fougères et Sud-Est 35 ont confié leur compétence traitement à S3T'ec. L'association des deux SMICTOM permet de conserver les tonnages nécessaires au maintien des outils de traitement et d'envisager des travaux pour leur modernisation et de répondre à des objectifs environnementaux.



ET SI ON COMPOSTAIT ?

Le SMICTOM vous propose d'acheter un composteur à prix préférentiel. Il vous permettra de réduire vos déchets de cuisine tout en fabriquant votre engrais naturel. Les composteurs peuvent être retirés au siège du SMICTOM ou à la déchèterie de Maen Roch.

EN BREF

• LES DÉCHÈTERIES PASSENT À L'HEURE D'HIVER

Depuis le 1^{er} novembre, les déchèteries sont passées à l'horaire d'hiver.

Pour consulter les horaires, flashez le QR code ci-contre.



• RAPPEL DES CONSIGNES

Pour être collectés, les bacs doivent être sortis la veille du jour de collecte, avec la poignée côté rue. Les ordures ménagères doivent être déposées dans des sacs fermés à l'intérieur du bac.

En cas de jour férié, toutes les collectes sont décalées d'une journée jusqu'au samedi. Les jours fériés ces prochaines semaines : 5 avril, 13 mai et 24 mai.



• RAPPORT ANNUEL

Le rapport annuel 2020 est sorti. Vous pouvez le consulter librement sur le site internet du SMICTOM.



Retrouvez les coordonnées des associations sur le site Internet de la commune.

• École publique La vallée verte



© École publique

L'école de La Vallée verte fait cette nouvelle rentrée avec une classe en moins. Nous passons à 7 classes.

Les classes restent cependant avec des effectifs d'environ 24 élèves. L'équipe enseignante reste quasiment la même que l'année précédente.

Cette stabilité a permis de mettre en œuvre des actions que nous répétons maintenant depuis plusieurs années :

- le vendredi 1^{er} octobre, tous les élèves de l'école ont participé à une matinée du sport. Ils ont pratiqué 7 activités différentes en les alternant : de la danse, du yoga, de la motricité, du tir à l'arc, l'utilisation d'un parachute, un jeu collectif (l'horloge), et un autre sport collectif (variable en fonction des âges).

Les enfants ont apprécié ce moment de partage collectif, même si les conditions climatiques n'ont pas été des plus favorables.

- le jeudi 14 octobre, les élèves ont exposé leurs œuvres d'art dans le projet « la grande lessive ». Il avait pour thème « tous des oiseaux ? ». Les parents ont pu venir les voir sur les journées du jeudi et du vendredi. Bravo pour leur travail !

- les classes de GS/CP et de CP/CE1 ont participé à la semaine du goût en dégustant

des aliments à l'aveugle, avec des saveurs variées.

- les classes de CP/CE1 et de CE1/CE2 sont allées voir un spectacle au centre culturel de Saint-Aubin-du-Cormier, intitulé « au Poucet's » (du fait d'un nombre de places limité, les CE2 sont allés autour de l'étang faire des activités motrices et observer les arbres).

- les classes de CE2/CM1 et de CM1/CM2 partent une matinée toutes les 2 semaines dans la forêt de Mézières. Ils travaillent en pleine nature et profitent du grand air et des bienfaits de la forêt. Cette action se poursuivra, même pendant les fraîches matinées d'automne et d'hiver.

Au mois de mars et d'avril, les classes découvertes (artistique pour le cycle 2 à Plogastel St Germain et de sciences pour le cycle 3 à Lannion) qui ont été annulées depuis 2 ans, devraient avoir lieu cette année.

• École privée Saint Martin



En ce début d'année scolaire, nous avons réalisé un grand jeu avec tous les enfants de l'école sur le thème des jeux olympiques. Nous avons pu partager ainsi des valeurs de solidarité et de coopération autour de la devise « L'essentiel, c'est de participer ». Nous avons également chanté tous ensemble un chant sur le respect de soi-même, des autres, de la nature.

• Amicale laïque



© Jakkapan Jabjainai/Adobe Stock

L'Amicale Laïque de l'école de la vallée verte a fait sa rentrée, riche de motivation et de nouvelles idées, toujours dans l'objectif d'aider les familles et l'école à financer les sorties scolaires et autres projets tels que la classe découverte.

L'année dernière, malgré les conditions sanitaires... L'Amicale Laïque de la vallée verte a réussi à rester visible grâce à votre soutien et votre implication. Nous avons réussi à organiser avec succès des actions telles que les ventes de Noël ou le concours de dessin qui a récompensé 12 élèves de l'école dans 4 catégories. Bravo à eux et à tous les participants !

Dans cette période troublée, l'Amicale Laïque a aussi souhaité faire plaisir aux enfants en offrant un livre à chaque élève.

Pour cette nouvelle année, l'amicale proposera de nouvelles actions. En plus des traditionnelles ventes de sapins et de chocolats de Noël, elle proposera également le charbon pour barbecue, le fromage ou encore le saucisson. Ces ventes ont pour objectif de financer les projets et sorties de l'école de la vallée verte et chacun peut y participer même sans avoir d'enfant inscrit à l'école.

Si le contexte sanitaire le permet, la fête de début d'année avec son Quiz sera également de retour le vendredi 21 janvier pour le plus grand plaisir des enfants comme des parents (avec des sessions pour tous les âges à partir de 3 ans). La marche organisée lors de la semaine sans écran reviendra aussi après deux années d'interruption pour profiter du grand air ! Une bonne façon de redécouvrir la forêt de Mézières-sur-Couesnon en famille et entre parents, tout en appréciant les joies de la nature et de l'activité physique.

Et bien sûr l'indispensable fête de l'école terminera cette belle année avec les spectacles d'enfants, le repas du midi, la kermesse et la tombola !

Toute l'équipe de l'Amicale Laïque réfléchit également à de nouvelles propositions pour l'année prochaine et reste à l'écoute de toutes les bonnes idées.

Si vous souhaitez contacter l'Amicale Laïque :

@ amicale35@gmail.com

Ces actions et événements seront prévus dans l'hypothèse où les conditions sanitaires seront réunies.

• Comité des fêtes



© Igor Normann - stock.adobe.com

Le Comité des Fêtes de Mézières-sur-Couesnon a redémarré son activité lors du bal d'Halloween ce 31 octobre. Les membres de l'association sont : Olivier Gras, président, Maxime Dandois vice-président, Pascal Legout trésorier, Christophe Repessé trésorier adjoint, Karine Baud secrétaire, Cécile Gras secrétaire adjointe ainsi que tous sur les autres bénévoles (Florence, Jérôme, Sébastien, Manuella, Christian...) sans qui rien ne serait possible.

Cette association a pour vocation d'organiser des manifestations festives, culturelles ou sportives à destination des habitants de Mézières et des alentours.

Nous remercions l'ensemble des Méziérais pour avoir répondu présents au bal d'Halloween de ce 31 octobre à la salle des fêtes. Plus de 175 adultes et énormément d'enfants ! Une très belle soirée sous le signe des monstres et de l'amusement...

L'année 2022 sera aussi placée sous le signe de la reprise des activités avec les projets d'organiser un vide grenier au printemps, la fête de la musique en juin et bien d'autres événements...

Et pour ce faire, nous avons besoin de vous ! En effet, le Comité des Fêtes a besoin de bénévoles pour organiser ces manifestations. N'hésitez pas à rejoindre l'équipe actuelle en apportant vos idées, vos envies et pour contribuer activement aux événements à venir.

Pour nous contacter :

@ cdf.mezieres@gmail.com



• Méz'idées Citoyennes



© R. Turni

Après plus d'un an d'interruption, l'association Méz'idées Citoyennes a repris ses activités. En octobre, pour la 1^{re} fois, nous vous avons proposé un **Repair café**. Ordinateur, chaîne hi-fi, ou encore vélos ont été réparés gratuitement grâce à la dextérité de nos 14 réparateurs du jour. Ce ne sont pas moins de 47 kg qui ont été sauvés de la déchèterie ce jour-là ! Une petite équipe de réparateurs se constitue à Mézières. Si vous souhaitez la rejoindre, n'hésitez pas à prendre contact avec nous. Si l'équipe s'étoffe, nous vous proposerons un **Repair café** plusieurs fois dans l'année à Mézières.

Non sans difficultés, la 7^e édition du marché de Noël des créateurs et producteurs locaux a pu se tenir le dimanche 5 décembre. La fréquentation a été perturbée par les circonstances sanitaires mais 17 exposants ont tout de même répondu présents. Un peu plus de 280 visiteurs ont également bravé la météo capricieuse ce jour-là. Petits et grands ont trouvé leur bonheur au marché et pu profiter de la zone de gratuité (jeux, livres et jouets offerts) proposée de nouveau cette année.

De mi-novembre à fin décembre, avec le concours de la municipalité, la **boutique éphémère** de Noël a investi la cellule commerciale inoccupée près du salon de coiffure (rue saint Jean). L'édition 2020 a rencontré un vif succès, alors en 2021, ce sont 24 artisans créateurs et producteurs qui ont proposé leurs créations et leurs produits. Ce fut l'occasion de vous faire découvrir à nouveau, des artisans talentueux installés aux alentours d'une vingtaine de kilomètres autour de Mézières pour la plupart. Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont pu gâter leurs proches, tout en soutenant ces artisans de proximité. Nous espérons de tout cœur pouvoir vous proposer une nouvelle boutique éphémère en 2022 !

En attendant rendez-vous pour nos **ateliers cuisine**, nos **rencontres couture - tricot** et nombreux ateliers à venir. **Programme sur facebook.com/mezideescitoyennes**

Contact : Rozenn ☎ 06 58 00 57 34 ou
@ mezidees.citoyennes@gmail.com

• Club de la vallée

Après 19 mois d'arrêt dû à la pandémie le club de la Vallée a repris ses activités début septembre 2021 dans le respect des règles sanitaires. Malgré ces 2 années difficiles le club est toujours attractif avec 175 adhérents.

Nos rendez-vous de la semaine

- Premier et troisième mardis à 14 h : activités adhérents (jeux de société) goûter
- Tous les mardis : marche à 14 h
- Mercredi : gym de 9 h 15 à 10 h 15 avec Chantal (kiné)
- Troisième jeudi : danse (en ligne, tango, paso, valse...).

Nos activités pour l'année écoulée

- Mardi 12 octobre 2021 : repas anniversaire où 113 personnes ont passé un agréable après-midi. Lors de ce repas, nous avons fêté les classes 0 que nous n'avions pu faire pour cause de restriction sanitaire.
- Mardi 7 décembre : AG suivie de la bûche de Noël
- Vendredi 17 décembre : Sortie illuminations : La Michaudière en lumière et les villages illuminés de l'Orne

Dates à retenir (calendrier en cours)

- Mardi 18 janvier : galette des rois et spectacle avec un humoriste Ange Oliver – gratuit pour nos adhérents
- 2 repas anniversaire : un fin février ou mars pour les classes 1 et le second au mois de juin pour les classes 2
- Du 16 au 23 mai 2022 : séjour en Croatie, Bosnie, Monténégro (il reste quelques places)
- Le 29 juin fête de l'amitié au lac de Trémelin

Le club par l'intermédiaire de Gémouv propose des formations aux adhérents : cours d'informatique sur PC ou tablette, photos et autres, internet.

Nous invitons tous ceux qui veulent passer de bons moments à nous rejoindre retraités ou pas. Le but de l'association est de rompre l'isolement, créer du lien social et recevoir les adhérents et futurs adhérents le plus chaleureusement possible. Pendant l'été le club cesse ses activités.

Bonnes fêtes de fin d'année à tous

Renseignements : Hélène Joulaud ☎ 02 99 39 36 41



© Club de la Vallée

• Mémoire de Mézières



La randonnée patrimoine aura lieu le dimanche
15 mai 2022

©Mémoire de Mézières - Chapelle de la Rétais

Comme indiqué dans le bulletin municipal de décembre 2019, quelques Méziérais, déjà impliqués dans le milieu associatif, ont créé une association dédiée à l'histoire, au patrimoine et à la généalogie. Onze personnes se retrouvent, tous les 2^{es} vendredis de chaque mois, pour inventorier le patrimoine de notre commune. Nos recherches seront consultables sur notre site qui sera régulièrement mis à jour tant sur nos travaux terminés (expo: Les Poilus de Mézières) que sur ceux en cours.

« Le Bourg, il y a 100 ans », constituera l'essentiel de nos recherches actuelles qui feront l'objet d'une expo programmée pour 2023. Une brochure sera éditée à cette occasion.

En parallèle, nous inventorions les croix et calvaires de la commune et recherchons leurs origines.

« Un vieillard qui meurt, c'est une bibliothèque qui brûle ».

Nous sommes pleinement en accord avec ce proverbe africain et nous interviewons nos aînés qui, par leur mémoire, nous fournissent de précieuses informations et anecdotes. Ils nous aident également dans l'identification des visages sur d'anciennes photos de groupes.

Généalogie: lorsque nos recherches nous amèneront à citer des personnes, nous présenterons leur généalogie, ce qui sera le cas pour les commerçants du « Bourg, il y a 100 ans ». Par ailleurs, nous pouvons vous assister dans les recherches généalogiques sur vos familles.

Photos anciennes: nous hébergeons nos photos de groupes

sur le site du « Cercle Généalogique de l'Est d'I & V », de Livré-sur-Changeon. Vous pouvez y accéder sur CGE35. Attention, c'est addictif!

Nous vous remercions de participer à nos recherches en nous confiant temporairement des documents écrits, photos... sur tout ce qui touche la commune (les bâtiments communaux, le cimetière, les châteaux et manoirs, les écoles, la vie associative, les sapeurs-pompiers, la vie paroissiale, le Couesnon, les moulins, l'usine des eaux, l'artisanat, les commerces, l'agriculture, électrification, eau courante...).

Une « randonnée patrimoine » autour de la vallée du Couesnon, de l'usine des eaux, du moulin de la Roche et du château de la Ville Olivier est programmée pour le dimanche 15 mai 2022 (changement de date possible suite à la réunion des assos). Cette randonnée découverte, de 4 km, sera commentée et animée de pauses musicales.

Contact : Alain Coirre

16 rue de Rennes

35140 Mézières-sur-Couesnon

☎ Tél. : 06 72 22 40 93

@ contact@memoiredemeziers.fr

🌐 <http://www.memoiredemeziers.fr/>



• Association Sportive Mézièraise



©AS Mézièraise

Conseil
d'administration
du Club

L'Association Sportive Mézièraise a débuté son année avec la section football.

Celle-ci démarre avec près de 45 licenciés dont 2 féminines, de tous âges. L'engouement, l'enthousiasme et le volontarisme des adhérents et des parents des plus jeunes, ont permis de réaliser la rénovation des locaux du stade, ce qui pousse au développement de la section football. De ce fait, l'AS Mézièraise va permettre à deux de ses dirigeants (Maxence et Michaël) de recevoir une formation d'éducateur très prochainement afin de poursuivre le développement de l'école de foot. Des entreprises locales permettent aussi d'apporter à ses équipes des jeux de maillots pour que ses joueurs puissent porter haut les couleurs du club.

Des actions comme la galette des rois qui aura lieu le dimanche 16 janvier 2022, au château de la Giraudais, permettra d'apporter plus de cohésion, entre le bureau, les partenaires et licenciés. Le samedi 21 mai 2022, la première année du club sera fêtée. Et nous espérons pouvoir organiser un tournoi pour nos jeunes footballeurs au printemps !

L'AS Mézièraise réfléchit aussi aux éventuelles sections qui pourraient

voir le jour pour septembre 2022, en l'occurrence la zumba. Alors ne tardez plus, rejoignez-nous pour dynamiser notre commune !

Contact: Alexis (président)

@ asmezieraise@gmail.com

📞 06 88 58 56 95

f <https://www.facebook.com/asmezieraise/>



Vestiaire

©AS Mézièraise



Rassemblement u8 u9

©AS Mézièraise

• Rives Sportives du Couesnon



© L. Wansson Adobe Stock

Le 12 juillet dernier, les responsables sportifs de l'Avenir Club du Couesnon (ACC) et de l'Indépendante de St-Georges-de-Chesné (ISGC) se sont réunis pour donner naissance à une nouvelle association sportive et valider ainsi le projet d'union amorcé quelques mois auparavant. C'est donc sous le nom de Rives Sportives du Couesnon (RSC) que toutes les sections sportives se retrouvent, avec pour valeurs le respect, le plaisir, l'amitié, le partage et la convivialité.

L'association continue à accueillir les habitants de Mézières-sur-Couesnon comme elle l'a toujours fait et quelle que soit la pratique sportive. Puisque le sport n'a pas de frontière et permet de faire de belles rencontres.

La première saison de Rives Sportives du Couesnon a en tout cas commencé sur une belle dynamique. Football, badminton, volley, tennis de table, tennis, multisport enfants, gym-renfo et même danse country, chaque section sportive a été renforcée ou renouvelée et c'est donc plein de motivation que nous repartons sur les terrains, en espérant vous voir toujours plus nombreux à nos côtés.

Fabien Pionneau, président de Rives Sportives du Couesnon

Contact général et multisport :

rivessportivesducouesnon@gmail.com

Football : foot.rsc@gmail.com

Tennis : tennis.rsc@gmail.com

Volley : volley.rsc@gmail.com

Badminton : badiste.rsc@gmail.com

Gym-renfo :

renfomuscu.rsc@gmail.com

• Pass culture



Le pass Culture est une application pour les jeunes de 18 ans sur laquelle ils disposent de 300 euros pendant 24 mois pour découvrir et réserver propositions culturelles de proximité et offres numériques.

Le pass Culture a pour objectif d'encourager la rencontre entre les ac-

teurs culturels et les utilisateurs,

il n'est donc pas possible de se faire livrer des biens matériels. Les achats de biens numériques (ebook, SVoD, jeux vidéo...) sont plafonnés à 100 euros.

Retrouvez le pass culture sur Facebook :

 @passCultureofficiel

• Concert de Gospel



©Your Gospel Team - Charles Wroniecki

Cette année la commune vous a proposé un concert de Gospel avec le groupe « Your Gospel Team ». Nous avons été heureux de vous accueillir au sein de l'église, un grand merci au Père Denoual. Notre souhait a été de proposer une action culturelle à moindre coût afin qu'un maximum de familles puissent en profiter. Encore merci d'avoir répondu présents.

La commune souhaite renouveler cette expérience les années à venir, et proposer d'autres actions culturelles aux Méziérais(es). Celles-ci vous seront relayées par les différents supports de communication communaux.

• Médiathèque et agenda culturel



Les bénévoles (de g. à d.):
Madeline, Danièle, Anne, Céline, Jeanine et Valérie.
Absents: Annie, Michel et Élise

©Mairie de Mezières

Le bénévolat au sein de la médiathèque

Afin de maintenir une continuité du service public à la médiathèque, l'implication de nos bénévoles est indispensable. La municipalité tient à les remercier chaleureusement pour leurs disponibilités, leur engagement et leur petit grain de folie lors des différentes animations dont ils font preuve tout au long de l'année. Vous aimez la culture? Vous avez un peu de temps libre? Venez rejoindre l'équipe de la médiathèque! Nous avons besoin de nouveaux bénévoles pour tenir des permanences le mercredi et le samedi matin notamment.

Retour sur les animations du semestre



Joub, auteur dessinateur de BD à la médiathèque.

©Mairie de Mezières

Ateliers d'initiation à la BD pour tous

Dans le cadre de Toute la France dessine, la médiathèque a accueilli, pendant les vacances de la Toussaint, Joub auteur et dessinateur de BD co-organisateur du festival « Quai des bulles » à Saint-Malo. Deux ateliers étaient proposés à des publics différents: un atelier intergénérationnel enfant et adulte ensemble pour partager un temps créatif et réaliser une planche de BD collective par groupes de trois et un atelier pour les enfants inscrits au centre de loisirs

afin qu'ils puissent eux aussi bénéficier des actions culturelles proposées par la médiathèque. Chaque enfant a réalisé son petit fanzine.

Rencontre avec les auteurs illustrateurs: temps forts de fin d'année



Exposition des originaux de l'auteur illustratrice Rebecca Dautremer en partenariat avec le réseau des médiathèques Liffre Cormier (novembre et décembre 2021)

Un spectacle « Jacominus et moi – La conférence ébouriffée » spectacle autour du métier de créateur d'albums pour les enfants suivi d'un temps de dédicace sur place en partenariat avec la librairie « Lectures Vagabondes ».

Agenda (1^{er} semestre 2021)

La médiathèque proposera une exposition Art et terre « Portraits de bestioles » et des animations autour du thème du recyclage.

Informations sur les animations:

 <http://mediatheques.liffre-cormier.fr>

Rappel: toutes les animations proposées par la médiathèque sont gratuites & ouvertes à tous.

Horaires: mardi de 15h15 à 19 h, mercredi de 10 h à 13 h et de 14 h à 18h30, vendredi de 15h15 à 18h30, samedi de 10 h à 12h45



Weker



©LCC

Vous avez entre 16 et 25 ans et vous n'êtes ni scolarisé, ni en formation, ni en emploi (ou très peu)?

La Garantie Jeunes peut donner un coup de pouce à votre projet.

Vous bénéficierez d'une allocation mensuelle de 497,50 € et d'un accompagnement sur-mesure.

We Ker est une association au service des jeunes (de 16 à 25 ans), des entreprises et de ses territoires (We Ker couvre le Bassin d'emploi de Rennes mais est organisé par antennes de proximité).

Sur l'antenne Nord-Est, l'équipe est prête à accueillir, conseiller et accompagner les jeunes sortis du système scolaire dans leur projet d'insertion sociale et professionnelle.

We Ker déploie de nombreux services pour répondre aux enjeux de l'emploi des jeunes (rencontres avec des entreprises, coaching, accompagnements spécifiques, pré-apprentissage, mobilité, logement, santé, ...) et s'adresse à tous les jeunes quel que soit leur niveau de qualification. Le plan de relance de l'État #1jeune, 1solution offre, actuellement, de nombreux coups de pouce aux jeunes que ce soit sur le plan financier ou grâce à des outils adaptés. We Ker fait partie du réseau des Missions Locales, et est par conséquent l'un des opérateurs privilégiés dans la mise en œuvre locale de ce plan de relance.

Le dispositif de la Garantie Jeunes a été assoupli et permet de sécuriser le parcours des jeunes ni scolarisés, ni en formation, ni en emploi (ou très peu) avec notamment une allocation mensuelle d'un montant de 497,50 €, sous conditions.

Le dispositif est accessible sous certaines conditions (de ressources notamment) mais il est encore mal connu des jeunes pourtant éligibles. Il ne faut pas hésiter à prendre contact avec un conseiller We Ker pour étudier chaque situation.

Pour en savoir plus :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F32700>

Sur le Pays de Liffre Cormier Communauté, vous pouvez contacter :

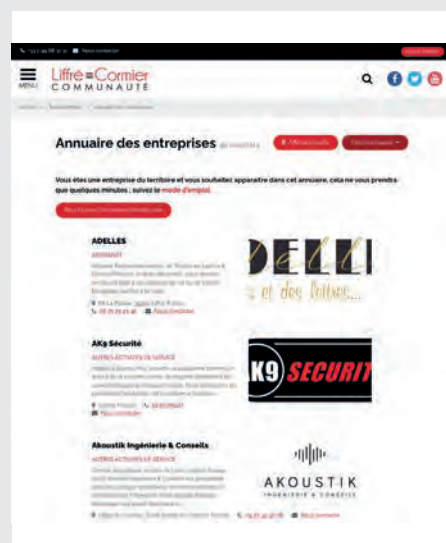
Laurence Zinberg,

☎ 06 34 49 31 27

@ lzinberg@we-ker.org

🌐 <https://we-ker.org>

ANNUAIRE DES ENTREPRISES



- Vous êtes entrepreneur.e, artisan nouvellement installé sur le territoire de Liffre Cormier Communauté ?
- Vous souhaitez faire connaître votre entreprise ?
- La communauté de communes met à disposition un annuaire des entreprises. Il vous suffit pour cela de créer un compte sur le site internet :
🌐 <https://www.liffre-cormier.fr/entreprendre/annuaire-entreprises/> et suivre la procédure indiquée sur la page.



Le CMA devient l'AQUAZIC



©Aquazic

Mi-mars une consultation citoyenne pour trouver un nom au centre multi activités était lancée. À l'issue de la première phase de consultation plus de 138 propositions de noms avaient été recensées, sur le formulaire en ligne, sur les pages facebook de Liffre-Cormier Communauté et de la ville de Liffre et sur les formulaires papiers mis à disposition dans les 9 mairies du territoire. Courant juin un jury composé d'élus, de membre du conseil de développement, et de représentants des services travaillant dans cet équipement (centre culturel de Liffre, piscine intercommunale et l'Orphéon, École de musique intercommunale) se sont réunis pour préchoisir 6 noms. Ces 6 propositions ont été soumises aux membres du conseil de développement lors de son installation qui ont retenu 4 noms: La Canopée, L'Aquazic, le Tuba et les 3 ondes. Ces 4 noms ont ensuite été proposés aux votes des habitants sur le site internet de Liffre-Cormier Communauté du 20 juillet au 5 septembre 2021. Vous avez été 504 à participer à ce vote, de tout le territoire et d'ailleurs (un participant de la ville de Saint-Louis sur l'île de la Réunion...) C'est l'Aquazic qui a remporté la majorité des suffrages! Merci! Et bravo à Stéphanie Bruyère de Liffre qui a proposé le nom de l'Aquazic accompagné de l'argumentaire: « *Nom regroupant la notion d'espace aquatique avec « aqua» et une référence à la musique avec « zic». Nom suffisamment court et facile à se rappeler* ».

La répartition des votes
83 votants pour le Tuba
93 votants pour les 3 ondes
141 votants pour la canopée
187 votants pour l'Aquazic

Retour sur le défi covoiturage lancé par LCC



©Rozenn Turni

En septembre dernier, Liffre Cormier Communauté lançait le Défi Covoit' piloté par l'association Ehop. Deux Méziérais ont été mis en relation par le biais de ce défi et grâce à Ehop.

Pratiquant les mêmes trajets domicile/travail, Fabienne et Antoine ont tout d'abord participé au défi pendant 15 jours. Depuis, ils continuent à covoiturer et se retrouvent à présent tous les matins dans le bourg de Mézières une fois les enfants déposés à l'école. Retour sur leur expérience:

À quel rythme covoiturez-vous chaque semaine?

Fabienne: Nous effectuons le trajet Mézières/Vitré 2 à 3 jours par semaine. Nous alternons en tenant compte des besoins de chacun pour d'éventuels rendez-vous.

Quels avantages avez-vous trouvé à covoiturer et que diriez-vous aux indécis? Quelles éventuelles difficultés avez-vous rencontrées?

Fabienne: Au début, j'ai eu quelques appréhensions vis-à-vis de la mise en place ce covoiturage. Trouver une personne qui avait des horaires de travail compatibles avec les miens, n'a pas été évident. Le travail de mise en relation et d'accompagnement personnalisé, de l'association Ehop a permis de concrétiser ce covoiturage. J'étais déjà inscrite sur des plateformes de covoiturage mais seule, je n'arrivais pas à trouver le bon covoitreur.

Avez-vous fait une estimation des économies réalisées depuis que vous covoiturez?

Fabienne: Nous n'avons pas calculé précisément le budget économisé mais au regard de l'augmentation du prix des carburants, c'est entre 10 et 15 euros par mois chacun que nous économisons grâce au covoiturage, sans compter moins d'usure pour nos voitures.

Et vous, si vous vous mettiez au covoiturage? Contactez EHOP au 0299350156 ou à solidaires@ehopcovoiturons-nous.fr pour une aide personnalisée et mise en relation avec d'autres covoituteurs selon votre profil.



Nouvelles entreprises à Mézières

→ Céline Cazein céramiques



© Céline Cazein

Après des études artistiques et une formation professionnelle, elle s'installe comme plasticienne céramiste à Mézières en 2021.

Elle crée des sculptures en grès ainsi que des articles de décorations et art de la table. Son jardin de prédilection : le Raku mais elle aime travailler le grès également.

Céline propose aussi des stages d'initiations à différentes techniques.

- ☎ 06 52 42 49 74
- @ contact: celinecazein.créations@gmail.com
- 🌐 www.celinecazein-creations.com
- f www.facebook.com/Céline-Cazein-Créations

→ Atelier Bois du Couesnon



© Atelier Bois du Couesnon

L'entreprise propose des réalisations sur mesure pour vos intérieurs et vos jardins : mobilier intérieur et extérieur, abris de jardin, pergola, terrasse, parquet et aménagement intérieurs.

- ☎ 06 16 20 37 45
- @ atelierboisducouesnon@gmail.com
- 🌐 http://www.atelierboisducouesnon.bzh

→ Belle et rebelle



© Belle et rebelle

Installée depuis peu au 1D rue saint Jean (en face du salon de coiffure), Belle et rebelle propose des soins d'ongleries et du regard.

- ☎ 07 66 72 91 63
- @ belle.et.rebelle35@gmail.com
- f Belle et rebelle 35



© R. Turni



ENTREPRISES & ARTISANS

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
Atelier Bois du Couesnon	Mobilier en bois pour l'intérieur et l'extérieur	Tél. : 0616203745 atelierboisducouesnon@gmail.com
BEB CONSULTING	Rénovation d'intérieur	Tél. : 0299542048 bebconsulting@orange.fr
BERGERIE GRAIN D'ORGE Claire Argeot	Fab. fromages & laitages de brebis bio. Pension pour chevaux	La Chaîne Rambourg Tél. : 0682946198 bergerie.go@gmail.com
BERNARD TRAVAUX	Maçonnerie, rénovation, travaux publics	Tél. : 0629020057 contact@bernardtravaux.fr
Sébastien BRAULT	Peinture décoration revêtements de sol	Tél. : 0673739856
C DECOR	Rénovation, décoration d'intérieur, rénovation salle de bains	Tél. : 0299393744 cdecor35.wix.com
Céline Cazein céramiques	Fabrication de céramiques	Tél. : 0652424974 celinecazein.creations@gmail.com
CHANTAL	Cours de couture	Tél. : 0786156230 chantal.courscouture@orange.fr
COUPE TIF's Anne-Marie	Coiffeuse à domicile	Tél. : 0678605569 coupetif-s@orange.fr
DESIGN Charpente	Charpente et couverture	Tél. : 0672853228 Tél. : 0620960350
ETA DUPETITPRÉ	Travaux agricoles	Tél. : 0299393623
ETS LEFORT	Chauffage, élec., plomberie/Mat. de traite	Tél. : 0299393344
LES FILS D'AGATHE Florence VRABEY	Travaux de couture	Tél. : 0675352464 florence.vrabey@gmail.com
ETA LOYZANCE Jacky	Travaux agricoles	Tél. : 0299393534
Paul PICHARD	Maître d'œuvre (constr., rénovations)	Tél. : 0299393055
SARL Menuiserie Plihon	Fourniture & pose de menuiseries	Tél. : 0299661124 Mobile: 0685125627
PRIOUL Régis Transport	Transport conteneur	Tél. : 0684791817 regis.transport@gmail.com
MENUISERIE DU COUESNON Jean-Luc PRIZÉ	Menuiserie PVC - Alu	Tél. : 0299392104 ou 0658324569
RTM2	Entretien et réparation de mat. de motoculture	Tél. : 0644081998 rtm235140@gmail.com
SKYB PEINTURE	Peinture	Tél. : 0788369358
STRUCTURE VISUELLE	Communication, mise en pages, infographie	Tél. : 0671613734 structurevisuelle@orange.fr
TOUT'HAN'BOIS Sébastien HANTRAYE	Ébénisterie, menuiserie	Tél. : 0677349851 sebastien.hantraye123@orange.fr www.touthanbois.fr
TRAVERS Couverture Sarl David TRAVERS	Couverture neuf & entretien, ramonage	Tél. : 0630332039
TY & JO Créations	Créations textiles écologiques, Zéro déchet, et Cuir	Tél. : 0658005734 tyandjo.creations@gmail.com Facebook: tyandjo.creations
VEGET' Ô' ZEN Frédérick MARET	Tonte, taille, désherbage, plantation...	Tél. : 0673689031 vegetozen@gmail.com
VERY GOOD SERVICES	Informatique à domicile (agréé par l'État)	Tél. : 0223256885 www.verygoodservices.fr

COMMERCES

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
LES AMOUREUX DU PAIN	Boulangerie – Pâtisserie	4 rue de Rennes Tél. : 0223467899
BELLE ET REBELLE	Soins des ongles et du regard, nail art	1D rue saint Jean Tél. : 0766729163 belle.et.rebelle35@gmail.com
LE BOUCHE À OREILLE	Bar – Tabac – Restaurant	16, Place de l'église Tél. : 0299394402 torrecillas.pascal@neuf.fr
À CHACUN SON INSTANT	Salon de coiffure	4 A rue de Saint-Jean Tél. : 0223408599
LE CHAT GOURMAND	Bar – Crêperie (avec menu ouvrier)	La Ville Olivier Tél. : 0299393650

MARCHÉ PLACE DE L'ÉGLISE

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
PIZZA SWING Luc GÉRARD	Vente de pizzas le lundi soir 16h30 - 21h00	Tél. : 0684270380 swingpizz@gmail.com
QUEVERT Aurélien	Vente de fruits et légumes le lundi 15h30 - 19h30	Tél. : 0608775955
FOOD TRUCK « CHEZ CYRILL »	Les mercredis de 15h30 à 18h00 Gaufres sucrées et salées	Place de l'église Tél. : 0687564314

MÉDICAL

NOM	ACTIVITÉ	CONTACT
ACCORD TAXIS	Taxi, transport médical assis	Tél. : 0299626897 accord-taxis@orange.fr
AGUESSE Julie	Ostéopathe	10 place de l'église Tél. : 0629465603
ANDRÉ Vanessa	Éthologue — médiation animale	10 place de l'église Tél. : 0670856489
JOURAND Sonia	Infirmier DE Soins tous les jours WE & fériés	Tél. : 0643433896 ou 0299149805
TAXI DU COUESNON	Agréé Sécurité sociale 7j/7, 24h/24	Tél. : 0299698950 0678544567

HÉBERGEMENT & SALLE DE RÉCEPTION

NOM	ADRESSE	CONTACT
Château de la Giraudais	La Giraudais (sur D 794)	Tél. : 0785737685 s.autef@chateaulagiraudais.com

HÉBERGEMENT

NOM	ADRESSE	CONTACT
BALLARD Gérard	1 gîte « la Seinière »	Tél. : 0299226868
Houssay Loïc	1 gîte « Les Euches »	

Mairie de Mézières-sur-Couesnon
Place de la mairie - 35140 Mézières-sur-Couesnon
Tél. : 0299393643
E-mail : communication@mezieres-sur-couesnon.bzh
facebook.com/mezieres.sur.couesnon
http://www.mairie-mezieres-sur-couesnon.fr
Directeur de la publication : Olivier Barbette, Maire

Conception éditoriale et graphique : Structure Visuelle
Tél. : 0671613734 - E-mail : structurevisuelle@orange.fr
Impression : Arc en ciel, Lécousse